

Enregistrement d'un dossier en RCP

Médecin

Diagnostic de cancer établi ou suspicion de cancer

Tous les dossiers en cancérologie de l'établissement

Médecin

Secrétaire médicale

Inscription du dossier en RCP (enregistrement ou discussion) avant le 1^{er} acte thérapeutique ou le cas échéant urgence thérapeutique

Pré remplissage de la Fiche RCP

Médecin

Secrétaire médicale

Infirmières de coordination

Envoi au secrétariat RCP

Eléments du dossier patient « anapath, imagerie, courrier etc... » au plus tard le mardi précédant la RCP

Médecin

Présentation du dossier le jeudi par le médecin référent ou correspondant du patient

RCP digestive 17H30-18H
RCP sein-peau-gynécologie 18H-18H30
RCP Pneumologie 18H30-19H00
RCP urologie 19H00

Président de séance

Validation de la fiche RCP

Respect du Quorum selon l'HAS (3 spécialités)
Récupération de la fiche validée par la secrétaire médicale
Orientation et suivi patient par le médecin référent
Insertion de la fiche RCP dans le dossier patient de l'établissement
Fiche RCP envoyée aux médecins traitants et correspondants par la secrétaire

Médecin

PPS + Traitement

Chirurgie,
chimiothérapie,
radiothérapie,
hormonothérapie,
soins de support,

OU

RCP de recours (cas complexe ou rare)

En fonction de la pathologie par le médecin référent